



Direction des Services Techniques

Conseil municipal du 30 avril 2026 DELIBERATION

Rapporteur : Raymond VILLALBA

Secrétaire de séance : Madame Maïtena FERRAN

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,

M. Nicolas MALEIG, Mme Anne SAOUTER, M. Sami BOURI, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjoint,
Mme Sonia CAMPAGNE, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Geneviève CIMORRA, M. Philippe GARROTÉ, Mme Marie SAYERSE, M. Raymond VILLALBA, Mme Sabine SALLE, M. Jean-Michel IDOPE, Mme Céline BODET, Mme Maïtena FERRAN, M. Frédéric LOUSTAU, M. Clément SERVAT, Mme Carole LADEUIX, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Nadia DUPEROUSSE, M. Michel ADAM, Mme Lydia LAGARONNE, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Elodie JIMENEZ donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Joël RESTIF donne pouvoir à M. Sébastien de TRUCHIS
- Mme Hélène HIEL donne pouvoir à Mme Anne BARBET

46 - DÉGRÈVEMENTS D'ASSAINISSEMENT SUR LES FACTURES DE 2024 ET 2025

Des dégrèvements ont été accordés pour les années 2024 et 2025 sur des factures d'eau potable (part assainissement) en raison de surconsommations liées à des dysfonctionnements avérés sur les installations privées.

Procédure WARSMANN (applicable dans le cas de « consommations d'eau anormales » d'au moins deux fois le niveau de consommation moyen de l'abonné (exclusivement fuite sur canalisation intérieure).

DEGREVEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT : Dispositif WARSMANN

Numéro	Abonné	Adresse	Consommation initiale facturée	Nouvelle consommation après dégrèvement	Montant réduction sur facture initiale	Cause	Année de la facture
1	GOARDERES Michel	12 rue du Cambeilhau	594	104	1 404,10 €	Fuite canalisation	2025
2	CARJUZAA Isabelle	05 av. C & H Moureu	118	6	320,94 €	Fuite canalisation	2024
3	BEDECARATS Marie	05 rue Mozart	531	16	1 475,74 €	Fuite canalisation	2024
4	CRAVERO Lucienne	29 Cité Bedat	32	14	51,58 €	Fuite canalisation	2024
5	ALEXANDRE Gérard	01 bis rue Louis Pasteur	42	10	91,84 €	Fuite canalisation	2025

TOTAL	3 344,20 €
--------------	-------------------

DEGREVEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT : hors dispositif WARSMANN

N°	Abonné	Adresse	Consommation initiale facturée	Nouvelle consommation après dégrèvement	Montant de la réduction sur facture initiale	Cause	Année de la facture
1	NICOLAS Hervé	27 pl. Gambetta	69	61	22,96 €	Fuite canalisation	2025

TOTAL	22,96 €
--------------	----------------

Où cet exposé, et après avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 17 avril 2026,

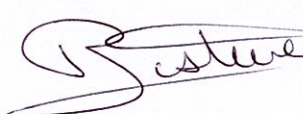

Le **CONSEIL MUNICIPAL**,

-PREND ACTE des dégrèvements accordés.

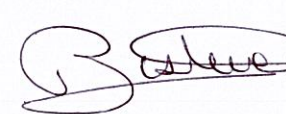
Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 30 avril 2026.

Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 05/05/2026

La Maire,


Marie-Lyse BISTUÉ

